

Cet exemple d'ERNMT gratuit à BREUIL LE SEC est édité par <u>ERNMT OFFICIEL.COM</u>

# ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERS ET TECHNOLOGIQUES 148-184 RUE DE LA GARE 60840 BREUIL LE SEC



# SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1	5 BASIAS, 0 BASOL, 3 ICPE	SEISME : NIVEAU 1
RISQUES NATURELS <sup>(1)</sup>	RISQUES MINIERS (1)	RISQUES TECHNOLOGIQUES (I)
Séisme	Aucun	Risque industriel

<sup>(1)</sup> Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.
(2) BASOL = BAse de données de pollution des SOLs, (3) BASIAS = BAse de données des Sites Industriels et Activités de Services
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

# PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Risque industriel (Effet de surpression)	Approuvé	BASF Coatigns SAS Breuil le Sec	27/11/2013
Risque industriel (Effet thermique)	Approuvé	BASF Coatigns SAS Breuil le Sec	27/11/2013

#### CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

• Risque industriel

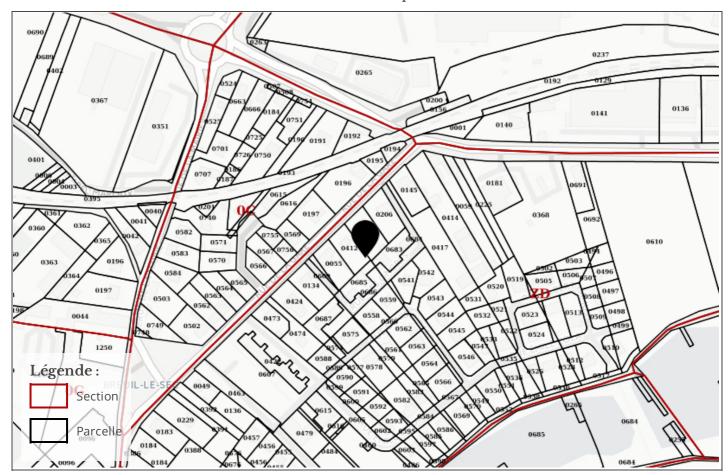
#### Atlas de Zone Inondable

Ale	Nom de l'AZI	Date
n/a		

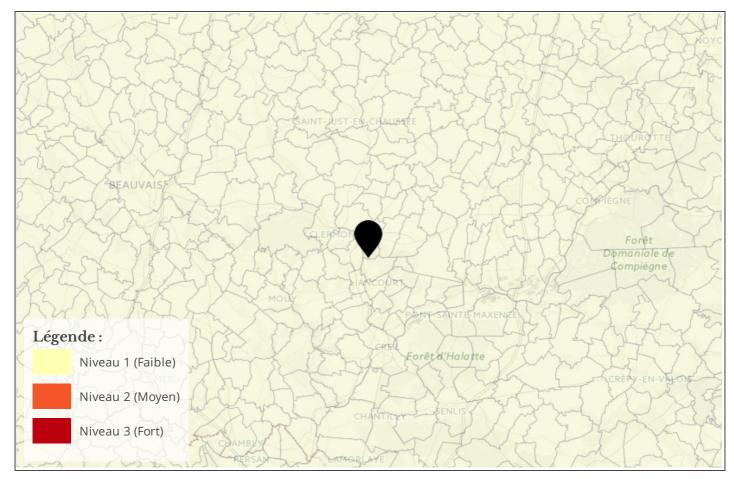
# Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations consécutives à la RNP	01/01/2001	03/07/2001	29/10/2002	10/11/2002

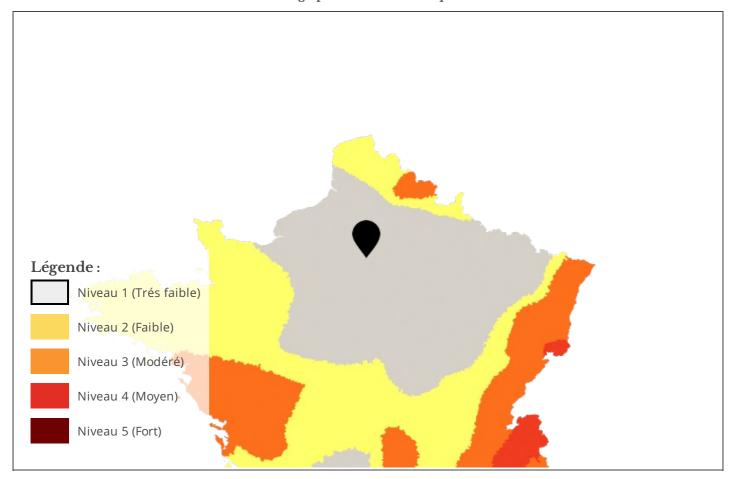
#### Referentiel cadastral parcelle



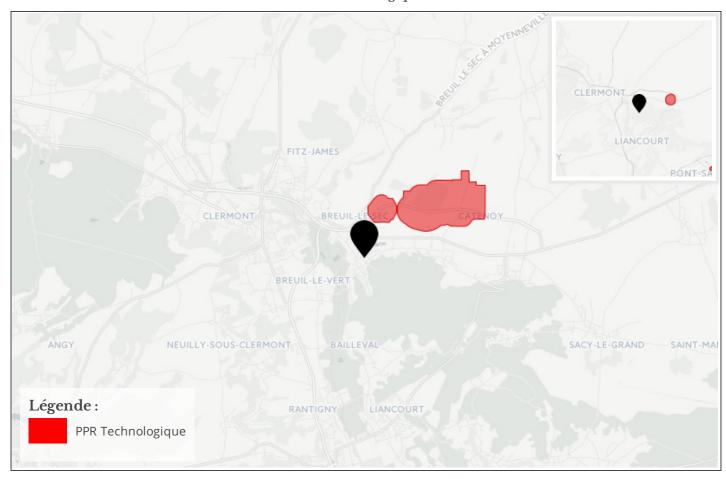
Information RADON



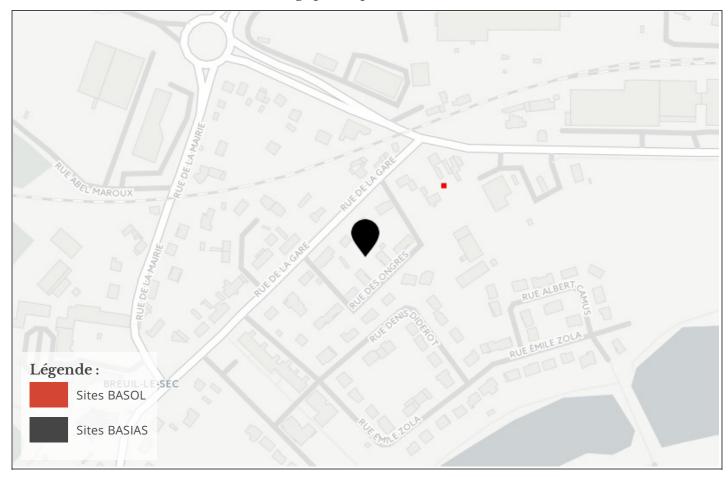
#### Cartographie des zones sismiques



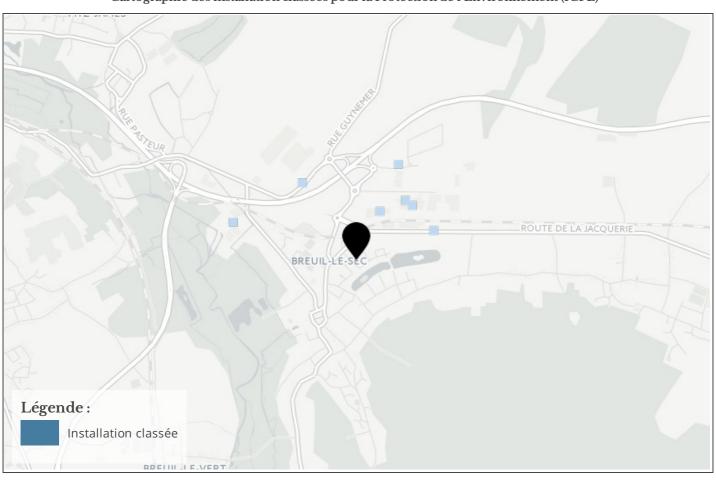
PPR Technologique



# Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)





# Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitu concernant l'immeuble, est établi sur la base des inforr				technologiques	
N°		2/2014	Mis à jour le		
informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti			s a jour re		
2. Adresse	code postal ou	Insee	commune		
148-184 Rue de la Gare		840		IL LE SEC	
3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs p					
		itureis [PPK II]	0	Non	V
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	prescrit appliqué par anticipation		Oui Oui	Non	X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	apprique par anticipation		Oui	Non Non	X
> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :	approuve		Our	Non	
si oui, les risques flutureis pris en compte sont lies u .		mouveme	ints de		
inondation	crue torrentielle		errain	avalanches	
sécheresse	cyclone	remontée de	nappe	feux de forêt	
séisme	volcan		autres		
extraits des documents de référence joints au prés	sent état et permettant la localisatio	on de l'immeuble	au regard des risques	s pris en compte	
			0 1		
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux	dans le règlement du ou des PPR	naturels	Oui	Non	Χ
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR			Oui	Non	
4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de préve	ention de risques miniers (PPR m)				
en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.	·				
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	prescrit		Oui	Non	Х
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	appliqué par anticipation		Oui	Non	X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	approuvé		Oui	Non	X
> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :	арричана				**
,	mouvements de terrain		autres		
extraits des documents de référence joints au prés	sent état et permettant la localisation			nris en compte	
μ				.	
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux	dans le règlement du ou des PPR	miniers	Oui	Non	Χ
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR	The state of the s		Oui	Non	
5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de préve		[PPR +1			
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR		-	Oui	Non	Χ
si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arri		ore approuve	Oui	Non	^
effet toxique	effet thermique	effet de surp	ression		
·				Non	V
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé  Oui  Non  X  extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte					^
extraits des documents de reference joints au pres	sent etat et permettant la localisatio	on de l'immeuble	au regard des risques	s pris en compte	
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux	dans le règlement du ou dos DDD				
technologiques	dans le regiennent du ou des FFR		Oui	Non	Χ
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR	technologiques ont été réalisés		Oui	Non	
6. Situation de l'immeuble au regard du zonage régleme	entaire pour la prise en compte (	de la sismicité			
en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de					
> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité	zone 5 zone 4	zone 3	zone 2	zone 1	Χ
	forte moyer	nne m	odérée fai	ble tre	és
				fa	ible
7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'as	surance suite à une catastrophe	naturelle, minië	ère ou technologique		
en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement					
> L'information est mentionnée dans l'acte authentique co	nstatant la réalisation de la vente		Oui	Non	
vendeur/bailleur – acquéreur/locataire					
8. Vendeur - Bailleur	jean		Dur	and	
9. Acquéreur - Locataire   Dupond			ond		
10. Lieu / Date	BREUIL LE SEC		17/06/	2017	
Attention I Cilc n'impliquent pas d'obligation ou d'interdie	tion ráglamantaira narticuliàra lac	aláse connue ou	právicibles aui pauve	nt âtra signalás da	and loc

**Attention!** S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

# Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
PIC6002356	pichard ets (ex. maison tomasini albert), , route breuil de breuil-le-sec (60106)	85 mètres
PIC6002358	sté pour l'approvisionnement, promotion et etudes commerciales (ex. sca copamétal, ex. ipa), sapec, breuil-le-sec 60840 breuil-le-sec (60106)	374 mètres
PIC6002351	basf coatings sa (ex sa inmont, ex sa interchem-france, ex sté laflèche fils), , rue andré pommery breuil-le-sec (60106)	481 mètres
PIC6002353	polyvalente electro-mécanique sa (ex. sarl eidesco france), pem sa, rue andré pommery breuil-le-sec (60106)	486 mètres
PIC6002352	dussauçois aimé (ets), taxi aimé, rue andré pommery breuil-le-sec (60106)	494 mètres

# Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

# Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
51.3657	flint groupe france, breuil le sec 60840	277 mètres
51.6414	audia plastics (ex basf colorsolutions), clermont 60600	461 mètres
51.978	basf france (ex coatings), breuil le sec 60840	477 mètres

Millistere du Developpement Durable	
Préfecture : Oise	Déclarationde sinistres indemnisés
en application du IV de l'article	L 125-5 du Code l'environnement
	Adresse de l'immeuble
Commune	
BREUIL LE	SEC
	Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe
Arrêtés de reconnaissance de l'état de	Cochez les cases <b>OUI</b> ou <b>NON</b>
catastrophes au profit de la commune	si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements
	salte a des dominages consecutifs à chacun des evenements
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999 O Oui O Non
Inondations consécutives à la RNP	Arrêté en date du 29/10/2002 O Oui O Non
Etabli le :	Name of vice do your days as do hailless
ELADII IE .	Nom et visa du vendeur ou du bailleur
	L Visa de l'acquéreur ou du locataire

**Pour en savoir plus**, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : **www.prim.net** 

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire